

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 11

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 14/02/2025

Date d'affichage : 24/02/2025

MA-DEL-2025-013

L'an deux mil vingt cinq, le vingt et un février, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de BENEVENT-L'ABBAYE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André MAVIGNER.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Olivier RICHARD, M. Aurélien LEGRAND, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, Mme Angélique PRUVOST, Mme Stéphanie LIONDOR, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : M. Bertrand LABAR, M. Jean FAYETTE, M. Jacky ROUSSY, Mme Ingrid DUDRUT.

Procurations :

Secrétaire : Mme Laure LIAIGRE.

### **OBJET : Repas des plus de 65 ans**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune offre chaque année un repas aux habitants âgés de plus de 65 ans inscrits sur la liste électorale.

Ce moment de convivialité est également ouvert, moyennant une contribution financière, aux personnes ne remplissant pas les conditions d'éligibilité indiquées ci-avant.

Monsieur le Maire propose de fixer cette participation à 37.00 euros pour l'année 2025. Pour le futur, cette contribution pourrait correspondre au prix payé par la commune auprès du prestataire chargé de la confection de ce repas.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte cette proposition
- Autorise monsieur le Maire à signer tout document concernant cette affaire

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de la CREUSE et publication par voie  
d'affichage le 24/02/2025

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. André MAVIGNER



Accusé de réception en préfecture  
023-212302103-20250221-MA-DEL-2025-013-DE  
Date de télétransmission : 25/02/2025  
Date de réception préfecture : 25/02/2025